

PROCES VERBAL de l'AGO du 25/03/2021

25 ASL et Sté propriétaires étant présent ou représenté regroupant 2650967 voix sur un total de 3654388 voix des 29 propriétaires. Le quorum étant de 1827194 voix l'assemblée peut valablement délibérer.

1-) Approbation du PV de l'AGO DU 11 juillet 2019

L'assemblée générale approuve à l'unanimité moins deux abstentions le compte rendu.

2-) Election du Président de Séance de cette assemblée

Candidat de droit : Mr Philippe Boland

L'assemblée, désigne Mr Philippe BOLAND, en qualité de Président de séance.

3-) Election du ou des scrutateurs de cette assemblée

Candidats : Mrs Jean-Philippe Barbière et Alain Arnoux

L'assemblée, désigne à l'unanimité Mrs J-P BARBIERE et A. ARNOUX., en qualité de scrutateurs de séance.

4-) Election du Secrétaire de Séance de cette assemblée

Candidat : Mr Jean-claude Liscoët

L'assemblée, désigne à l'unanimité Mr Jean-claude LISCOËT, en qualité de Secrétaire de séance.

5-) Compte rendu d'activité exercice 2019 du 01/01/2019 au 31/12/2019

L'assemblée approuve à l'unanimité ce rapport

6-) Approbation des comptes

L'assemblée générale approuve à l'unanimité moins une abstention les comptes arrêtés au 31/12/2019 suivant le relevé général des dépenses, la situation de trésorerie, l'état des dettes et créances, compte de recettes et dépenses (pièces jointes à la convocation).

7-) Quitus au Président pour l'exercice 2019

L'assemblée générale donne quitus à l'unanimité au Président pour la gestion 2018-2019

8-) Examen et approbation du budget prévisionnel

L'assemblée générale approuve à l'unanimité moins une abstention le budget prévisionnel pour l'exercice comptable du 01/01/20 au 31/12/2020 d'un montant de 16.345€)

JPB AA ycl

9-) Reconduction pour 1 an du contrat de gestion comptable et administrative du cabinet C.G.I

L'assemblée générale ordinaire qui se tient habituellement fin juin, ne s'étant pas réunie compte-tenu des conditions sanitaires imposées par l'état, n'a donc pas permis de procéder de manière officielle à l'une ou l'autre de ces deux options. Une prestation mensuelle nous a donc été appliquée. Le bureau du syndicat assumant partiellement une partie des tâches et notamment l'organisation de cette assemblée par informatique.

L'assemblée approuve à la majorité et 3 contre et une abstention cette décision

10-) Régularisation de l'élection de deux nouveaux membres du bureau.

Pour pallier, à la démission de deux membres du bureau : Mrs Dominique Lavenet et Roger Pronzati, le bureau de l'ASL du domaine de Valcros conformément aux statuts et avec la volonté de garder l'équilibre entre rive droite et rive gauche, a demandé à Mrs Noël Richard Président de l'ASL la colline aux amandiers et Jacques Pavot Président de l'ASL Cros Maravenne de pourvoir à ces remplacements. Le bureau soumet à l'assemblée ces deux candidatures.

L'assemblée approuve à l'unanimité ces élections

Aucun autre sujet n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare l'AG du domaine de Valcros terminée

Pour le détail voir tableau de votes joints

Le Président

Philippe BOLAND



La secrétaire de séance

Jean-Claude LISCOËT



Les assesseurs

Philippe BARBIERE

Alain ARNOUX

